Troubles d'intégration sensorielle (TIS)

Comment s'évaluent-ils ? Quel suivi ? Quels outils ?

Niveau 2

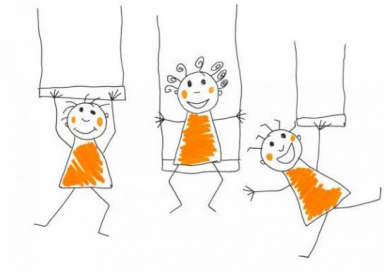

Objectifs :

- Evaluer l'impact des troubles d'intégration sensorielle
- Intégrer l'approche IS dans un suivi rééducatif
- Etablir un régime sensoriel

Jour 1 : bilan et traitement

- Rappel anatomique et révision du processus d'intégration sensorielle
- Profils des enfants présentant des troubles d'intégration sensorielle : traits comportementaux, troubles d'apprentissage. Reconnaitre les signes de potentiel TIS.
- Processus d'évaluation : entretien, recueillir des observations cliniques pertinentes, utilisation de tests standardisés, faire la synthèse des données.
- Principes d'intervention (traitement)
- Expérimenter le matériel

Jour 2 : Suivi IS et régime sensoriel

- Suivi en intégration sensorielle (études de cas)
- Régime sensoriel :
  - Définition et applications, créer un plan sensoriel pour rencontrer les besoins de l'enfant, Evaluer son efficacité
- Procédure, outils de recueil des données, activités

Date :
5 et 6 octobre 2017

Horaires :
9h/17h30

Lieu :

CRNG
Bd des Amiraux
50400 GRANVILLE

Public :

Ergothérapeute

Moyens pédagogiques :
Exposés théoriques
Expérimentations
Etudes de cas
Vidéo
Echanges et discussions

Formateur :
Gwénaëlle Roscoë, est ergothérapeute franco-américaine. Diplômée en 1993 (Rennes), elle s'installe au Etats-Unis en 1996. Devenue OTR/L, elle exerce dans des différents secteurs de rééducation et son parcours l'amène à travailler en milieu scolaire. Elle se forme alors à l'intégration sensorielle.
En 2013, elle ouvre avec Caroline Giraux, le cabinet « la rose des vents » à Rennes.
Aujourd'hui Gwénaëlle a fait connaitre son expertise et accompagne les enfants par des suivis adaptés.
Modalités :
Adhésion Granville Santé : 50 € pour les libéraux, 15€ pour les salariés
Coût de la formation : 350 €

GRANVILLE SANTE-CENTRE DE FORMATION, 304 Bd du Québec, 50400 GRANVILLE
Tél : 02.33.91.69.35, granvillesante.formation@gmail.com
N° de déclaration d'activité : 25 50 0105 950 enregistré auprès du préfet de Basse Normandie